



**HOPITAL DE PEDIATRIE ET DE  
REEDUCATION BULLION**

**ADJONCTION D'UN 2EME GROUPE  
ELECTROGENE**

Maître d'Ouvrage

**HOPITAL DE PEDIATRIE  
ET DE REEDUCATION  
78830 BULLION**

Maître d'Oeuvre



**ATEC SA INGENIERIE**

50, rue de Pontoise  
95870 BEZONS

Tél : 01.39.61.56.42

Fax : 01.39.61.90.68

atecsa@atecsa.com

**DOSSIER PROJET**

**CADRE DE DECOMPOSITION DE PRIX  
GLOBAL ET FORFAITAIRE (CDPGF)**

**LOT GROUPE ELECTROGENE**

Date : 02/05/2016

Indice : A

## QUANTITATIF

### DISPOSITIONS GENERALES CONCERNANT LES PRIX - AVANT PROPOS

Par la description qui va suivre, nous nous sommes efforcés de renseigner les entreprises sur la nature des travaux à effectuer, leurs dimensions et leur emplacement ; mais, il convient de signaler que cette description n'a pas un caractère exhaustif et que les adjudicataires devront exécuter comme étant compris dans leur prix, sans exception ni réserve, tous les travaux de leur profession, nécessaires et indispensables pour l'achèvement complet de leur lot.

En cas d'imprécision ou d'omission, les entrepreneurs devront, et ce avant la remise de leur soumission, obtenir auprès du Maître d'Oeuvre et du Maître de l'Ouvrage les renseignements nécessaires à l'établissement de leur proposition.

Les entrepreneurs ne pourront jamais arguer que des erreurs, ou des omissions aux plans et devis, puissent les dispenser d'exécuter tous les travaux de leur corps d'état, ou fassent l'objet d'une demande de supplément sur les prix.

Les entrepreneurs devront, en particulier, prendre l'entière responsabilité de leurs quantités, et les préciser dans le cadre du Bordereau.

En conséquence de ces clauses formelles, les prix soumissionnaires ne seront en aucun cas susceptibles d'une quelconque augmentation.

### DECOMPOSITION

Les prix comprendront toutes fournitures, main d'oeuvre et transport nécessaires à l'exécution complète des travaux, conformément aux règles de l'Art, ainsi que toutes les sujétions, aléas, et frais accessoires.

Sont notamment compris :

- A) Les réparations d'erreurs et malfaçons imputables à l'entrepreneur,
- B) Les frais d'installation de chantier, ainsi que les frais d'établissement, d'entretien et de fonctionnement de tous les ouvrages provisoires nécessaires à la réalisation des travaux, et notamment les frais et sujétions résultant de la situation des installations de chantier,
- C) Tous les frais d'études,
- D) Les frais annexes résultant des essais et contrôles de réception des matériaux et de tous les contrôles, imposés par le descriptif ou les règles de l'Art contractuelles, y compris les dépenses résultant de l'installation et du fonctionnement du laboratoire de chantier,
- E) Les difficultés et sujétions, résultant de la conception particulière de l'ouvrage et de l'effet architectural recherché,
- F) Les calfeutrements, bourrages, jointoiement, raccords pour définition complète de l'ouvrage après intervention des autres corps d'état dans les conditions précisées au descriptif.

Ils rémunèrent aussi les travaux que l'entrepreneur pourrait avoir à effectuer en garantie de bonne exécution des ouvrages.

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	<b>HPR DE BULLION ADJONCTION D'UN GROUPE ELECTROGENE</b>				
1.1	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>				
1.1.1	<b>Essais contradictoires</b>				
	Essais contradictoires en présence du Maître d'Ouvrage	ens			
	<b>Sous-total 1.1.1</b>				
	<b>Sous total 1.1</b>				
1.2	<b>INSTALLATIONS DE CHANTIER</b>				
1.2.1	<b>Alimentation de la base vie</b>				
	Tableau de comptage provisoire				
	Tableau général de chantier				
	Câble HO7RN-F 5G10 mm <sup>2</sup>				
	Câble LY 6BL AWG 24 blindé par paire - 5 paires				
	<b>Sous-total 1.2.1</b>				
1.2.2	<b>Installation de chantier</b>				
	Tableau divisionnaire de chantier				
	Guirlande lumineuse				
	Bloc secours compact - standard incandescent - NP - 45 lm				
	Câble HO7RN-F 3G1,5 mm <sup>2</sup>				
	Câble HO7RN-F 5G1,5 mm <sup>2</sup>				
	Câble HO7RN-F 3G2,5 mm <sup>2</sup>				
	<b>Sous-total 1.2.2</b>				
	<b>Sous-total 1.2</b>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1.3	<p><b>INSTALLATION POUR RACCORDEMENT GE MOBILE PROVISoire EN BASSE TENSION</b></p> <p>Dalle tôle zinguée série PS - bord plié - 147x51 Z275</p> <p>Accessoires de pose et raccordement</p> <p style="text-align: right;"><b>Sous-total 1.3</b></p>				
1.4	<p><b>MISE EN OEUVRE D'UN GROUPE ELECTROGENE PROVISoire DE 400 KVA AVEC 2 DEPARTS</b></p> <p>Groupe électrogène en basse tension de 400 Kva avec 2 départs basse tension en conteneur insonorisé y compris câbles raccordements et mise au point et assistance technique</p> <p>Citerne fuel en conteneur y compris canalisations fuel jusqu'à la cuve principale</p> <p>Fuel minimum nécessaire</p> <p>Protection des liaisons provisoires au moyen de platelage</p> <p style="text-align: right;"><b>Sous-total 1.4</b></p>				
1.5	<p><b>TRAVAUX PROVISoires</b></p> <p>Raccordement du GE provisoire sur l'inverseur normal/secours du TGBT existant</p> <p>Accessoires de pose et raccordement</p> <p style="text-align: right;"><b>Sous-total 1.5</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MONTANT TOTAL H.T. 1-</b></p>				
2.	<b>RADAPTATION DU TGBT RDC BATIMENT CENTRAL</b>				
2.1	<b>RESEAU DE TERRE</b>				
2.1.1	<p><b>Terre des masses</b></p> <p>Câble cuivre nu 25 mm²</p>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	Tresse de masse 6 mm <sup>2</sup> longueur : 150 mm				
	<b>Sous-total 2.1.1</b>				
	<b>Sous-total 2.1</b>				
<b>2.2</b>	<b>SYSTEME DE DELESTAGE/RELESTAGE DANS TGBT EXISTANT RDC BAT CENTRAL</b>				
<b>2.2.1</b>	<b>Automate</b>				
	Automate de délestage				
	<b>Sous-total 2.2.1</b>				
<b>2.2.2</b>	<b>Liaisons câblées vers TGBT existant</b>				
	Câble U1000 R2V 12G1,5 mm <sup>2</sup>				
	<b>Sous-total 2.2.2</b>				
<b>2.2.3</b>	<b>Adjonction de commande motorisées dans TGBT</b>				
	Disjoncteur NSX - 4x160 36 kA fixe prise AV déclencheur std				
	Disjoncteur NSX - 4x250 36 kA fixe prise AV déclencheur std				
	Commande motorisée 100/160 bobine 220-240V				
	<b>Sous-total 2.2.3</b>				
	<b>Sous-total 2.2</b>				
<b>2.3</b>	<b>GESTION DES ALARMES TECHNIQUES</b>				
<b>2.3.1</b>	<b>Poste de surveillance dans bureau technique à l'accès principal</b>				
	Paramétrage du logiciel de traitement				
	<b>Sous-total 2.3.1</b>				
<b>2.3.2</b>	<b>Câblage</b>				
	Câble U1000 R2V 7G1,5 mm <sup>2</sup>				
	<b>Sous-total 2.3.2</b>				
	<b>Sous-total 2.3</b>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2.4	<b>DEPOSE</b> Dépose des équipements rendus inutiles  <b>Sous-total 2.4</b>				
	<b>MONTANT TOTAL H.T. 2-</b>				
3.	<b>ADJONCTION D'UN GROUPE ELECTROGENE</b>				
3.1	<b>GROUPE ELECTROGENE 400 KVA FONCTIONNANT EN PARALLELE SUR LE GROUPE EXISTANT</b>  Groupe électrogène CUMMINS 400 kVA conforme au CCTP  Travaux d'installation  <b>Sous-total 3.1</b>				
3.2	<b>REPLACEMENT ARMOIRE DE COMMANDE CONTROLE</b>  Remplacement de l'armoire de commande contrôle centrale  Accessoires de pose et raccordement  <b>Sous-total 3.2</b>				
3.3	<b>RADIATEUR SEPRE GROUPE ELECTROGENE</b>  Radiateur pour nouveau groupe électrogène 400 KVA  Accessoires de pose et raccordement  <b>Sous-total 3.3</b>				
3.4	<b>READAPTATION DES GRILLES DE VENTILATION</b>  Réadaptation grilles de ventilation y compris finition à l'identique  <b>Sous-total 3.4</b>				
	<b>MONTANT TOTAL H.T. 3-</b>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	<b>RECAPITULATIF</b>				
1	<b>HPR DE BULLION ADJONCTION D'UN GROUPE ELECTROGENE</b>				
1.1	TRAVAUX PREPARATOIRES				
1.2	INSTALLATIONS DE CHANTIER				
1.3	INSTALLATION POUR RACCORDEMENT GE MOBILE PROVISoire EN BASSE TENSION				
1.4	MISE EN OEUVRE D'UN GROUPE ELECTROGENE PROVISoire DE 400 KVA AVEC 2 DEPARTS				
2.	<b>RADAPTATION DU TGBT RDC BATIMENT CENTRAL</b>				
2.1	RESEAU DE TERRE				
2.2	SYSTEME DE DELESTAGE/RELESTAGE DANS TGBT EXISTANT RDC BAT CENTRAL				
2.3	GESTION DES ALARMES TECHNIQUES				
2.4	DEPOSE				
3.	<b>ADJONCTION D'UN GROUPE ELECTROGENE</b>				
3.1	GROUPE ELECTROGENE 400 KVA FONCTIONNANT EN PARALLELE SUR LE GROUPE EXISTANT				
3.2	REMPLACEMENT ARMOIRE DE COMMANDE CONTROLE				
3.3	RADIATEUR SEPRE GROUPE ELECTROGENE				
3.4	READAPTATION DES GRILLES DE VENTILATION				
	<b>MONTANT TOTAL H.T.</b>				
	<b>T.V.A. 20 %</b>				
	<b>MONTANT TOTAL T.T.C.</b>				

REP.	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
	<p><b>OPTION</b></p> <p><b>2EME DEMARREUR ELECTRIQUE</b></p> <p><i>2ème démarreur électrique y compris chargeur et batteries</i></p>   <p><b>MONTANT TOTAL H.T.</b></p> <p><b>T.V.A. 20 %</b></p> <p><b>MONTANT TOTAL T.T.C.</b></p>				